

## Réunion du conseil municipal du mardi 26 août 2014 à 18 h 30

**PRESENTS :** Mesdames BATENS, BAXTER, DELVORDRE, TAVERA. Messieurs BARDOC, BOTTANI, DARBELET, DELVORDRE, GALZY, PALAY, PERRIER

**ABSENTES mais avaient donné procuration :** Mme BEURNE a donné procuration à Madame DELVORDRE, et Mme REVEL a donné procuration à Mr GARREC

**ABSENTE excusée :** Mme MOLLIS

### La séance est ouverte à 18h30.

Remarques de l'opposition sur le compte-rendu du dernier Conseil Municipal : les remarques ne sont pas affichées, l'opposition posera la question en Préfecture car les modifications qu'ils demandent ne sont pas rendues publiques.

Sur le dernier compte-rendu, Monsieur Darbelet note une erreur de syntaxe dans le projet de la Maison Gaillard : précise qu'ils approuvent et comprennent l'idée générale mais attendent de voir le projet que la municipalité va mettre en place car ils refusent l'idée de concentrer les logements sociaux en un seul endroit.

### ☐ Ouvertures de crédits (travaux aménagement cantine, parkings ...)

Monsieur le Maire propose une ouverture de crédits, suite aux travaux d'aménagement de la cantine dans l'ancienne mairie, effectués dans l'urgence pour libérer des locaux pour l'ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée de septembre. L'opération s'élève à 12 000€.

**Vote :** 3 contre ,1 abstention

### ☐ Vente de terrains à Campchestève

Simple information donnée par Monsieur PALAY, la municipalité souhaite remettre en vente les lots restants du lotissement Campchestève et probablement baisser un peu le prix de vente car les terrains sont en pente et empierré. Ils seront mis au prix du Marché.

### ☐ Taux de la taxe d'aménagement

Madame BATENS présente la Taxe d'Aménagement et explique que le taux retenu est de 5% uniformisé sur l'ensemble du village afin de pouvoir percevoir également la PAC.

**Vote :** 3 abstentions

### ☐ Vente terrains famille Pfitzner (Mas de Laval)

Monsieur le Maire présente ce dossier qui traîne depuis déjà quelques années.

La famille Pfitzner achète plusieurs petites parcelles pour une superficie totale de 208 m<sup>2</sup> au prix de 60€/ le m<sup>2</sup> (accepté par courrier du 6 novembre 2013) et une parcelle de 26 m<sup>2</sup> est rétrocédée à la commune par voie d'échange. Ces négociations avaient été menées par le précédent conseil.

Approuvé à l'unanimité

### ☐ Procédures régularisations ou infractions à l'urbanisme

Simple information donnée par Madame Batens : Contrôle systématique après DACT fait par une personne assermentée, normalement le Policier Municipal. Les infractions constatées par ailleurs (construction sans autorisation notamment) feront l'objet d'un procès-verbal qui sera adressé au Procureur de la République.

### ☐ Mise à jour du classement de la voirie communale

Madame Batens explique que Monsieur REY, géomètre a été mandaté par la commune pour mettre à jour le classement de la voirie communale, autrement dit répertorier l'ensemble des voies du domaine public de la commune.

Ce travail bien avancé a permis de constater que certaines parcelles du domaine privé de la commune avaient en réalité un usage de voies communales et devaient intégrer le domaine public.

Approuvé à l'unanimité

### ☞ **Marché fourniture des repas à la cantine municipale**

Monsieur Palay expose qu'un appel d'offres a été fait par 10 communes dont Collias pour la fourniture des repas. C'est la proposition biologique avec le pain et prêt de matériel de manière similaire au précédent fournisseur au prix de 2,80 € HT.

Le prix payé par les parents ne bougera pas, même fonctionnement qu'auparavant, la différence entre le prix du repas du fournisseur et celui que paie les parents sert à aider au financement de l'encadrement.

Approuvé à l'unanimité

### ☞ **Parkings municipaux : annulation régie parking de carrière sourde**

La régie de recettes créée pour la gestion des droits de place sur le parking de Carrière Sourde n'a plus lieu d'exister puisque une nouvelle régie de recettes a été créée pour la gestion de l'ensemble des parkings municipaux. Cette régie de recettes doit donc être supprimée.

Approuvé à l'unanimité

☞ La question concernant le centre de loisirs est ajournée et remise au prochain CM

### ☞ **Questions diverses :**

- **Prise en considération d'une opération d'aménagement chemin de la paille**

Monsieur Palay explique qu'il s'agit là de la continuité du processus avec l'Etablissement Public Financier du Languedoc-Roussillon et qu'il faut une délibération du conseil municipal afin d'avoir la maîtrise de ce qui va être fait.

Vote 13 voix pour, 1 voix contre

- **Bilan définitif des travaux de la mairie**

Monsieur le Maire annonce que les travaux sont enfin terminés, et qu'il n'y aura plus d'avenants à venir. Le détail de toutes les factures payées sur cette opération a été remis à chaque conseiller municipal.

Le total s'élève à 444 276,56 € TTC. Il faut ajouter le coût d'acquisition de la propriété soit 607 600 €, qui a été financé par un emprunt de 650 000 €.

Le coût total en y déduisant les subventions (69 700 €) et la récupération d'une partie de la TVA (69 700 €) s'élève à environ 900 000 € sans compter le coût du crédit (235 000 €).

Monsieur Darbelet soulève que malgré cette dépense le projet d'une nouvelle école avec un financement par tranche était faisable. Chose à laquelle Monsieur Palay répond que les services de l'Etat lui ont confirmé le contraire.

Madame TAVERA demande où sont les bornes qui étaient prévues devant la Mairie. Mr BOTTANI précise qu'elles seront placées après plus de précisions sur les aménagements envisagés sur la RD, afin de ne pas faire et refaire et éviter de possibles dégradations sur des bornes ayant coûté relativement cher.

- **Projet changement de fournisseur d'électricité**

Monsieur Palay donne l'information que la municipalité envisage un changement de fournisseur d'électricité. Monsieur Bardoc attire l'attention sur la baisse de tension.

**La séance est levée à 20h10.**